Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 9570633
Centre d'intérêt: 950

Jeune chambre de commerce du Québec métro.

"Le positionnement stratégique des cégeps vis-à-vis la formation à l'international : préparer la relève à la mondialisation" : mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'enseignement collégial québécois / par la Jeune chambre de commerce du Québec métro. -- [Québec?] : La Chambre, 1992.
20, [5] p. ; 28 cm.

Titre de la couv. Résumé au début du v.

Descripteur(s): Education internationale * Rôle du collège * Réforme scolaire * Politique gouvernementale * Mémoire * Collégial (Ordre d'enseignement)

La Jeune chambre dresse, dans son mémoire, un portrait de la situation qui prévaut dans le domaine de la formation à caractère international, offerte au Québec, dans le réseau collégial. Après avoir constaté la rareté des programmes collégiaux axés sur la formation à l'international, le mémoire formule des recommandations susceptibles de corriger la situation.

95 1 0633
0-98m

134 M

« LE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DES CÉGEPS VIS-À-VIS LA FORMATION À L'INTERNATIONAL: PRÉPARER LA RELÈVE À LA MONDIALISATION »

NTRE DE DOCUM
OLLÉGIALE
e-Laplerre

REÇU le
28 JUIN 1993
Rpl

Mémoire présenté à
La Commission parlementaire
sur l'enseignement collégial québécois

par
LA JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE
DU QUÉBEC MÉTRO

Octobre 1992

X0703605

REMERCIEMENTS

La Jeune Chambre de commerce du Québec Métro tient à remercier les membres du Comité Affaires publiques pour sa précieuse participation dans l'élaboration de ce document.

Nous remercions plus particulièrement Jean-Marc Delage, François Lefebvre, Michel Lessard et Nathalie Noël.

La Jeune Chambre tient également à remercier l'Association du Centre mondial du commerce Québec-Beauport (World Trade Center) pour sa collaboration.

71-3153
TC3605

RÉSUMÉ

Dans le cadre de la consultation générale de la commission sur l'éducation, la Jeune Chambre du commerce de Québec Métro (JCCQM) présente son mémoire intitulé: « *Le positionnement stratégique vis-à-vis la formation à l'international: préparer la relève à la mondialisation* ». Le document traduit à la fois les besoins et attentes de la relève du monde des affaires et ceux des entreprises qui veulent être présentes sur les marchés internationaux.

C'est dans le contexte de la mondialisation des marchés, de l'émergence du marché européen, et particulièrement après la conclusion de l'entente de libre-échange à trois (ALENA), que la JCCQM tient à dresser un portrait de la situation qui prévaut à l'heure actuelle dans le domaine de la formation à caractère international offerte au Québec dans le réseau collégial. La relève aura à évoluer dans un monde dans lequel la connaissance des environnements économique, culturel, et politique de différents pays constituera une composante essentielle du succès de nos entrepreneurs et gestionnaires.

Après avoir effectué une recherche sur les grappes industrielles qui a permis d'identifier les secteurs forts au Québec et après avoir constaté la rareté des programmes collégiaux axés sur la formation à l'international, la Jeune Chambre de commerce du Québec Métro propose les recommandations suivantes à la commission:

- d'inclure dans les programmes de formation collégiale qui sont liés aux secteurs concurrentiels québécois des cours de formation à l'international ou une facilitation d'accès de leurs étudiants à des cours offerts dans d'autres programmes;

- de créer une table ronde sur l'éducation;

- d'étendre à un plus grand nombre de cégeps les programmes techniques en commerce international et d'en faire des programmes de réseau;

- de baser les critères d'admission à ces programmes sur l'excellence du dossier scolaire;

- d'augmenter le nombre de cégeps qui offrent des cours axés sur l'international dans les programmes de sciences humaines.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

1. MANDAT DE LA COMMISSION 1

2. MÉTHODOLOGIE 2

3. LA MISSION PREMIÈRE DES COLLÈGES 2

4. L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE PROVINCIAL 3

5. LE DIAGNOSTIC 7
   5.1 Forces et faiblesses des programmes de formation 7

6. POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DES COLLÈGES 11

ANNEXE A : Discussion relative à la décomposition des variations du niveau des exportations 16

ANNEXE B : Programmes techniques de formation à l'international 18

ANNEXE C : Formation en commerce international Ministère des Affaires internationales du Québec 21

INTRODUCTION

Dans le cadre de la consultation générale de la commission sur l'éducation, la Jeune Chambre du commerce de Québec Métro (JCCQM) présente son mémoire intitulé: « *Le positionnement stratégique vis-à-vis la formation à l'international: préparer la relève à la mondialisation* ». Le document traduit à la fois les besoins et attentes de la relève du monde des affaires et ceux des entreprises qui veulent être présentes sur les marchés internationaux.

C'est dans le contexte de la mondialisation des marchés, de l'émergence du marché européen, et particulièrement après la conclusion de l'entente de libre-échange à trois (ALENA), que la JCCQM tient à dresser un portrait de la situation de la formation à caractère international offerte au Québec dans le réseau collégial. La relève aura à évoluer dans un monde dans lequel la connaissance des environnements économique, culturel, et politique de différents pays constituera une composante essentielle du succès de nos entrepreneurs et gestionnaires.

1. MANDAT DE LA COMMISSION

Les travaux de la commission doivent permettre de faire des recommandations concernant les directions à privilégier pour assurer aux différents secteurs d'activités du Québec une main-d'oeuvre qualifiée. Son mandat consiste, entre autres, à examiner le rôle des collèges en ce qui concerne la formation de la main-d'oeuvre et d'analyser de façon approfondie le contenu des programmes d'études collégiales. A cet effet, la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la science se dit soucieuse « d'honorer avec discernement et détermination les rendez-vous de l'avenir du Québec ». De plus, la Ministre précise qu'elle est prête à « entreprendre avec les collèges les changements que le nouveau contexte mondial impose à nos programmes et à nos pratiques, voire à nos structures ». Dans ce contexte, l'objectif du présent mémoire est de faire état de la situation actuelle des programmes de formation internationale et ce, tout en

s'inspirant de la dynamique des grappes industrielles que la Ministre mentionne également dans son communiqué.

2. METHODOLOGIE

La méthodologie d'élaboration du positionnement stratégique des collèges repose sur une approche éprouvée. Celle-ci, dans le cadre du mandat de la Commission, comprend 5 composantes. L'objectif poursuivi étant défini clairement, le chapitre 3 présente de façon succincte la mission première des cégeps lors de leur création. Le chapitre 4 analyse de façon détaillée l'environnement économique provincial du marché de l'exportation. Le diagnostic, c'est-à-dire l'examen approfondi des forces et des faiblesses de l'enseignement collégial concernant la formation à l'international dans le contexte d'une interdépendance sans cesse croissante des économies nationales et provinciales, est présenté au chapitre 5. Finalement, l'analyse effectuée conduit, au chapitre 6, à l'élaboration du positionnement stratégique du système de l'enseignement collégial dans le nouveau contexte mondial.

3. LA MISSION PREMIÈRE DES COLLÈGES

L'implantation des cégeps, en 1967, définissait un niveau spécifique d'éducation en regroupant un large éventail de maisons d'enseignement post-secondaires non universitaires.

L'arrivée de cégeps visait à permettre la création d'un vaste réseau d'établissements qui, dans toutes les régions du Québec, devait élever substantiellement le niveau de scolarisation de la population tout en permettant l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur. Les changements survenus dans le contexte économique mondial et le phénomène du décrochage scolaire croissant, ainsi que d'autres facteurs, amènent la société québécoise à se pencher sur l'avenir des cégeps.

4. L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE PROVINCIAL

Le dynamisme de la province de Québec pour les différents secteurs d'activités à l'étude et son degré de compétitivité par rapport à l'extérieur peuvent être mis en évidence en décomposant les variations du niveau des exportations par secteur d'activités, en trois facteurs. *Cette décomposition a pour seul but de permettre d'identifier les secteurs d'activités dans la province de Québec qui sont fortement concurrentiels par rapport à leurs vis-à-vis canadiens.*

La méthode proposée décompose la variation de la production qui est exportée dans un secteur d'activités particulier en trois éléments qui sont caractéristiques des économies provinciale et nationale considérées. La technique de décomposition utilisée a l'avantage de dégager la part de la variation qui peut être attribuée à l'avantage comparatif d'une économie provinciale dans la production d'un bien particulier et qui est appelée « l'effet concurrentiel ». Celui-ci est interprété comme l'indicateur d'une relative attractivité du système économique provincial sur l'activité en question, que cette activité soit en déclin ou en expansion au niveau national. La composante « effet concurrentiel » permet d'identifier la part des variations des exportations, mesurée en dollars, qui est expliquée par la croissance plus rapide d'un secteur d'activités dans la province de Québec par rapport à la croissance dudit secteur dans le reste du pays. Ainsi, cette composante reflète l'avantage comparatif d'une région ou d'une province. Il est important de noter que même si le nombre d'unités produites et exportées a augmenté à l'intérieur d'un secteur d'activités, il est possible que cette augmentation soit exclusivement due aux composantes « part nationale » et « mix industriel ». Dans ce cas, la province en question ne présente aucun attrait particulier favorisant une croissance plus rapide du niveau des exportations de ce secteur.

La section portant sur l'environnement provincial présente les résultats obtenus suite au traitement des données relatives à chacun des secteurs d'activités. Le tableau présenté à la page suivante fournit les résultats de la variation du niveau des exportations dû à la composante « effet concurrentiel[1] ». L'équation qui permet d'isoler la variation du niveau des exportations dû à cette composante est présentée et discutée à l'annexe A.

Les secteurs d'activités à l'étude tentent de refléter le plus fidèlement possible les regroupements proposés par le gouvernement du Québec. Ces groupements sont utilisés dans l'élaboration de la stratégie de développement économique du Québec qui fait appel au concept des grappes industrielles. Nous ne prétendons pas avoir résolu, dans un délai aussi court, les problèmes relatifs à la comptabilisation de la production de chacune des grappes industrielles telles qu'elles sont définies par le gouvernement du Québec. Cependant, le niveau des exportations associé à chacun des secteurs d'activités est un indicateur des exportations de chacune des grappes industrielles aux différents pays du monde. Les secteurs d'activités à l'étude sont les suivants: « aérospatiale, industries culturelles, équipements de transport terrestre, produits de la forêt, produits des technologies de l'information, mode-textiles, produits bioalimentaires, produits pharmaceutiques, pétrochimie-plasturgie, et finalement le secteur transformation des métaux et des minéraux.[2] »

---

1. *Les résultats présentés s'expriment en dollars courants.*

2. *Les données relatives à chacun des secteurs d'activités seront fournies sur demande.*

EFFET CONCURRENTIEL Province de Québec (en milliers de dollars)		
SECTEURS D'ACTIVITÉS	**1989-1990**	**1990-1991**
Aérospatiale	- 4 107.5	- 56 617.2
Industries culturelles	24 838.2	22 886.6
Équipements de transport terrestre	- 861 600.9	- 378 370.7
Produits de la forêt	189 977.4	256 509.6
Produits des technologies de l'information	- 387 753.1	1 470 274.0
Mode-textiles	- 32 820.4	17 310.0
Produits bioalimentaires	- 86 424.7	105 932.4
Produits pharmaceutiques	2 652.1	11 790.1
Pétrochimie-Plasturgie	- 110 225.6	100 217.2
Transformation des métaux et des minéraux	- 864 805.4	374 351.7

À première vue, la position concurrentielle des industries culturelles québécoises est très intéressante comparativement à son vis-à-vis canadien. Le signe positif de la composante « effet concurrentiel » pour les périodes 1989-1990 et 1990-1991 et le maintien de sa position concurrentielle pendant les deux périodes à l'étude indiquent que l'attractivité de la province de Québec est plus importante que celle du reste du Canada en ce qui concerne ce secteur d'activités. Le secteur d'activité « produits de la forêt » occupe aussi une position concurrentielle très enviable.

La position concurrentielle des secteurs d'activités « produits des technologies de l'information, mode-textiles, produits bioalimentaires, pétrochimie-plasturgie, et finalement, transformation des métaux et des minéraux » s'est améliorée entre 1989-1990 et 1990-1991. La province de Québec possède maintenant un avantage comparatif dans l'exportation des biens produits pour ces secteurs d'activités. La position concurrentielle de ces derniers doit cependant se consolider et prendre racine dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement économique approprié à chacun des secteurs.

L'avantage comparatif de la province de Québec dans le secteur « produits pharmaceutiques » apparaît de façon claire. En effet, le signe de la composante « effet concurrentiel » est positif sur l'ensemble de la période à l'étude. Il est important de noter que le Québec ne possède aucun avantage comparatif dans l'exportation de biens lié aux secteurs « aérospatiale et équipement de transport terrestre ».

En résumé, la province de Québec doit mettre à profit les secteurs d'activités qui jouissent d'un avantage comparatif par rapport à l'ensemble du Canada. De plus, il est nécessaire d'identifier les faiblesses existantes au sein des secteurs d'activités en difficultés.

Ayant examiné l'environnement économique provincial, il faut maintenant mettre en évidence les forces et les faiblesses de l'enseignement collégial. La section suivante

porte une attention particulière aux lacunes et aux forces des programmes de formation collégiale qui visent à préparer la relève à la mondialisation, notamment celle qui aura à évoluer dans les secteurs forts identifiés dans le présent chapitre.

5. LE DIAGNOSTIC

La présente section identifie les forces et les faiblesses de la formation acquise au collégial. L'analyse de la situation actuelle se base sur des recherches portant sur le contenu des programmes. Celles-ci ont permis d'identifier et de contacter certaines personnes ressources du milieu.[1]

5.1 Forces et faiblesses des programmes de formation

Il semble émerger une certaine conscientisation des nouvelles réalités internationales. Une étude préparée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la science intitulée « Les actions de coopération avec l'extérieur et de sensibilisation à l'international des cégeps » fait état, entre autres, des réponses obtenues suite à l'application d'un questionnaire dans les cégeps. De plus, il fait le bilan de leurs actions internationales. Les résultats présentés dans cette étude démontrent que certains collèges privilégient les activités scolaires ou parascolaires de sensibilisation aux phénomènes internationaux de même que les stages à l'étranger et les exportations de ressources éducatives. De façon générale, l'enquête démontre que les collèges participent activement à la sensibilisation aux réalités internationales et interculturelles. Cependant, cette participation ne s'étend pas à l'ensemble des collèges.

Cette réalité est illustrée par le fait que, sur les 41 collèges qui ont répondu au questionnaire:

---

1. *Il s'agit de monsieur Jacques Dolbec, du M.E.S.S., ainsi que de monsieur Gaétan Boucher, de la Fédération des cégeps.*

- 5 se sont dotés d'une certaine forme de politique touchant les questions internationales;
- 2 ont préparé un document décrivant leur cadre d'action et l'ont présenté à leur conseil d'administration;
- 18 ont affirmé avoir créé un mécanisme de coordination de leur activités internationales.

Le tableau de la page suivante fait le point sur les forces et les faiblesses de la formation au niveau des cégeps et ce, tant du côté de la formation générale que technique.

Il existe à l'heure actuelle très peu de programmes, tant dans le secteur général que dans le secteur professionnel qui offrent aux jeunes l'occasion d'acquérir une formation pertinente dans le domaine des affaires internationales.

En ce qui concerne les programmes de **formation générale**, on peut affirmer qu'il y a eu une certaine adaptation, une douzaine de collèges ayant adapté ou créé des programmes prenant en compte le contexte international. La plupart de ces initiatives se sont faites dans le domaines des sciences humaines et mènent généralement à l'université. Par exemple, le Cégep Lionel-Groulx a ajouté un volet international à son programme de sciences humaines, alors que le Cégep Montmorency offre un profil de formation « étude des phénomènes internationaux ». Le Cégep de Rivière-du-Loup, pour sa part, a créé le Centre d'Etude en coopération internationale (CECI), celui-ci oeuvrant au niveau des pays en voie de développement.

FORCES ET FAIBLESSES DE LA FORMATION COLLÉGIALE

	FORCES	FAIBLESSES
Formation générale	• Prise de conscience du phénomène de la globalisation des marchés et des différences culturelles. • Stages à l'étranger. • Réorientation de certains cégeps au niveau du contenu de leurs programmes.	• Les possibilités de formation sont limitées à un nombre restreint de cégeps (cours ou stages, etc.).
Formation technique	• Stage à l'étranger. • Il existe 2 programmes techniques spécialisés en commerce intérieur. • L'entrée dans ces programmes est limitée.	• L'accès à une formation à l'international est quasi-inexistante dans l'ensemble des secteurs à l'étude et surtout dans les secteurs forts au Québec. • Pré-requis exigés discutable. • Les 2 programmes ne font pas partie du circuit régulier du réseau collégial.

Une des forces de la formation collégiale générale est la prise de conscience, par différents intervenants du milieu, du phénomène de la globalisation des marchés et des différences culturelles sous-jacentes à celui-ci. Cette prise de conscience a amené une réorientation du contenu des certains programmes ainsi que la réalisation d'ententes permettant des échanges d'étudiants et de professeurs avec leurs vis-à-vis étranger. Toutefois, il est, à notre avis, nécessaire que ces réorientations soient adoptées par l'ensemble des cégeps.

La **formation technique** et le contenu de ces programmes méritent une attention particulière. Il existe, à l'heure actuelle, seulement deux programmes pertinents à la formation à l'international:

- Techniques du commerce international
- Marketing: Exportation

Ces deux options ne constituent que des programmes d'établissement, c'est-à-dire qu'ils ont été élaborés par des collèges en particulier et ont été autorisés par la Ministre. Ils ne sont donc pas offerts dans l'ensemble du réseau québécois. De plus, l'admission à ces programmes est limitée par des exigences particulières. L'admission au programme de techniques de commerce international exige de posséder une année d'expérience dans le domaine du commerce international ou 2 ans en administration, en plus de la réussite de 20 unités de cours d'un programme collégial en administration. Pour sa part, le programme " Marketing: Exportation", exige comme condition d'admission un certificat d'étude collégiales (C.E.C.) en techniques administratives, de même qu'une excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits. L'annexe B présente le contenu des programmes de formation mentionnés précédemment.

IMPORTANCE DES AUTRES ACTEURS

Il est possible d'acquérir une formation internationale au niveau universitaire au Québec. Toutefois, les rares programmes spécialisés qui existent ne sont offerts qu'au niveau gradué. L'Université Laval offre un programme de maîtrise pluridisciplinaire en relations internationales (économie internationale, droit international et science politique). De plus, son programme de MBA comporte une option "Gestion internationale". Les universités montréalaises (Concordia, McGill, UQAM) proposent des mineures, des majeures ou une concentration en administration internationale au niveau du baccalauréat. De plus, il est généralement possible, dans ces universités, d'acquérir une formation de 2e cycle spécialisée dans l'international.

Certains ministères offrent au secteur privé des cours et des séminaires de formation à l'international. Le ministère des Affaires internationales offre des sessions de cours et des séminaires de formation en commerce international. L'annexe C fait état des séminaires et cours offerts. De plus, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie ne compte qu'un seul séminaire de formation à l'international dans sa programmation (Plan stratégique d'exportation). Il est à noter cependant que la presque totalité de ces cours et séminaires sont dispensés uniquement dans la région de Montréal.

6. POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DES COLLÈGES

La stratégie de développement industriel du gouvernement du Québec, qui repose sur l'approche des grappes industrielles, n'est pas nouvelle en soi puisque le premier essai d'identification des grappes canadiennes remonte à 1972. Cependant, à notre connaissance, la mise en oeuvre de cette approche est une première au Canada. Selon un article publié dans le journal *Les Affaires* au cours de la semaine du 19 septembre 1992, une des faiblesses qui risque d'influer sur l'ensemble des grappes

industrielles réside dans le fait que la formation de la main-d'oeuvre est déficiente au Québec. Dans cette optique, la commission parlementaire, qui a pour but de faire le bilan et de proposer des corrections au système actuel, tombe à point. Le traitement particulier accordé à certains secteurs d'activités a permis de déterminer le degré de compétitivité de ces dits secteurs. Les résultats obtenus suggèrent que la performance des secteurs ne peut être améliorée de façon significative sans exploiter, avec force, les avantages comparatifs des grappes étudiées.

L'interdépendance croissante des économies amène la Jeune Chambre de commerce du Québec Métro à faire des recommandations portant sur la formation à l'international. L'analyse des différents secteurs a permis d'identifier ceux qui sont très concurrentiels par rapport à leurs vis-à-vis canadiens. Cependant, cette analyse n'a été réalisée que sur une courte période. Néanmoins, il apparaît très clairement que la croissance de certains secteurs s'explique seulement par la croissance observée des exportations dans l'ensemble du marché canadien. Les secteurs forts et ceux dont le degré de compétitivité est moins élevé doivent pouvoir compter sur une main-d'oeuvre de qualité qui répond à leurs besoins. À l'heure actuelle, le monde de l'enseignement prend conscience de l'importance d'allouer des ressources à la formation à l'international. Il faut cependant s'assurer que cette prise de conscience se traduise par des actions appropriées et efficaces. 15.1

Les programmes de formation collégiale qui sont liés aux secteurs concurrentiels québécois doivent inclure des cours de formation à l'international ou faciliter l'accès de leurs étudiants à des cours offerts dans d'autres programmes. La Jeune Chambre de commerce du Québec Métro croit que ces cours devraient traiter, entre autres, des opportunités présentes et futures offertes par les différents marchés, des forces et des faiblesses de la position occupée par les secteurs d'activités pertinents à leurs domaines d'études, des solutions à apporter pour corriger ces faiblesses, des différences culturelles dont il faut tenir compte lors de rencontres avec les clients actuels et potentiels, et finalement, des technicités propres aux échanges internationaux.

L'introduction de cours de formation à l'international devrait permettre aux différents secteurs d'activités de renforcer leurs positions actuelles, de favoriser le développement de nouveaux marchés et d'améliorer leur degré de compétitivité respectif. L'amélioration de ce dernier nécessite aussi le rétablissement du lien entre la productivité de la main-d'oeuvre et la rémunération horaire de celle-ci. Le taux de salaire horaire ne semble pas refléter fidèlement le niveau de productivité du facteur travail.

La Jeune Chambre de commerce du Québec Métro recommande donc la création d'une table ronde sur l'éducation. Celle-ci regrouperait, entre autres, des intervenants des secteurs public, para-public et privé. Les participants à cette table seraient en mesure d'exprimer les besoins respectifs des marchés à l'intérieur desquels ils évoluent. Suite à ces échanges, les modifications appropriées pourraient être apportées aux différents programmes d'enseignement. L'acquisition de connaissances théoriques est une bonne chose en soi, mais le lien entre celles-ci et les besoins exprimés par le marché doit être renforcé de façon significative. La table ronde suggérée précédemment pourrait avoir comme mission de favoriser une communication étroite entre les demandeurs de main-d'oeuvre et les intervenants du monde de l'éducation.

La création d'une table ronde nécessite l'identification des intervenants clés dans les différents secteurs de l'économie québécoise. La définition de la mission poursuivie et des activités conduisant à l'atteinte des objectifs fixés préalablement est une étape majeure, laquelle doit bénéficier des ressources nécessaires à son bon fonctionnement. L'évolution de plus en plus rapide des marchés, et par le fait même des besoins, rend nécessaire un ajustement constant des programmes de formation. De plus, ces ajustements doivent tenter de répondre adéquatement aux besoins futurs qui s'expriment par le biais des tendances actuelles.

Ces tendances suscitent de nouveaux besoins chez les entreprises. En effet, de plus en plus d'entreprises de toutes tailles et provenant de toutes les régions du Québec

seront appelées à faire du commerce international. Toutefois, étant donné le volume parfois limité de leurs transactions, certaines d'entre elles doivent pouvoir compter sur une main-d'oeuvre de qualité dans le but d'améliorer leurs positions dans les différents marchés. De plus, il ne faut pas négliger les besoins des petites et moyennes entreprises dans le domaine des opérations du commerce international. La disponibilité de spécialistes des technicités relatives à ce genre de transaction permettrait aux dirigeants des entreprises de se concentrer sur la conclusion de contrats avec l'étranger et le développement de nouveaux marchés.

C'est pourquoi **la Jeune Chambre de commerce du Québec Métro recommande d'étendre à un plus grand nombre de cégeps les programmes techniques et d'en faire des programmes de réseau.** De plus, la JCCQM considère **que les pré-requis à l'admission devraient être basés sur des critères d'excellence du dossier scolaire**, de manière à ne pas exclure les jeunes. 7.4

En ce qui concerne la formation générale, **la Jeune Chambre de commerce du Québec Métro préconise une augmentation du nombre de cégeps qui offrent des cours axés sur l'international dans les programmes de sciences humaines.** 3.1

Finalement, la Jeune Chambre de commerce du Québec Métro insiste pour que les besoins des régions soient pris en compte. Les cégeps et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science devraient travailler de concert afin d'assurer aux jeunes des régions un accès accru à des programmes et des cours de formation à l'international. En effet, la grande région de Montréal est mieux desservie puisque le ministère des Affaires internationales et le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie y offrent déjà des cours et des séminaires. Toutefois, cette situation donne l'occasion aux cégeps des régions de combler le vide ainsi laissé, à la fois auprès des clientèles régulières et adultes. 2.1

Consciente que Montréal représente le pôle majeur des activités internationales au Québec, la Jeune Chambre de commerce du Québec Métro considère néanmoins que l'ensemble du Québec doit tenir compte des nouvelles réalités internationales s'il désire renforcer sa position concurrentielle sur les différents marchés.

ANNEXE A

Discussion relative à la décomposition des variations du niveau des exportations

L'équation suivante est celle qui permet de décomposer la variation du niveau des exportations par secteur d'activitéss en trois composantes:

$$X_{it+1} - X_{it} = \left[X_{it} \left(\frac{N_{t+1}}{N_t} - 1 \right) + X_{it} \left(\frac{N_{it+1}}{N_{it}} - \frac{N_{t+1}}{N_t} \right) + X_{it} \left(\frac{X_{it+1}}{X_{it}} - \frac{N_{it+1}}{N_{it}} \right) \right]$$

X_{it}, X_{it+1} : Exportation provinciale du secteur "i" à la période "t" et "t+1".

N_{it}, N_{it+1} : Exportation canadienne du secteur "i" à la période "t" et "t+1",

N_t, N_{t+1} : Exportation canadienne à la période "t" et "t+1".

Les premier, deuxième et troisième termes de l'équation précédente représentent respectivement les composantes «part nationale», «mix industriel» et la composante «effet comcurrentiel». La part nationale représente la variation des exportations que connaîtrait le secteur en question si celle-ci suivait le taux national de variation des exportations pour toutes les industries. La composante «mix industriel» représente la variation des exportations dans le secteur dû au fait que ce secteur, au niveau canadien, connaît un taux de croissance différent du taux de croissance moyen de toutes les industries. Enfin, la composante «effet concurrentiel» traduit le fait que le secteur dans la province considérée connaît une croissance différente de la moynenne nationale de ce secteur. Ce sont la grandeur et le signe de ces différents éléments qui sont importants pour caractériser un secteur d'activités ou une économie.

ANNEXE B

Programmes techniques de formation à l'international

900.47 TECHNIQUES DE COMMERCE INTERNATIONAL (1985)

TYPE DE SANCTION: ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES 21 2/3 unités

Établissements autorisés:
- *Cégep Ahuntsic*
- *Cégep Beauce-Appalaches*
- *Collège O'Sullivan de Montréal Inc.*

Période d'approbation: A-85 à H-92

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE

Posséder une année d'expérience de travail dans le domaine du commerce international ou posséder deux années d'expérience de travail dans le domaine de l'administration ou avoir réussi 20 unités de cours d'un programme collégial en administration incluant le cours de 201-102-82, Mathématique.

OBJECTIFS

Comprendre le contexte et les variables contrôlables du marketing international. Comprendre les généralités de l'environnement légal d'une transaction internationale. Comprendre le contexte et les variables de l'économie internationale. Planifier, organiser, documenter, faire exécuter et contrôler le transport international des produits à exporter et/ou importer. Planifier, organiser, documenter, exécuter et contrôler le dédouanement d'une importation. Planifier, organiser, documenter, exécuter et contrôler le paiement et le financement d'une transaction internationale. Planifier, organiser, documenter, exécuter et contrôler les exportations de produits vers les États-Unis.

CONTENU DU PROGRAMME

383-924-71	ÉCONOMIE INTERNATIONALE	3-0-3	2
410-166-85	MARKETING INTERNATIONAL	4-0-4	2 2/3
410-167-85	DROIT COMMERCIEL INTERNATIONAL	3-0-3	2
410-168-85	TRANSIT INTERNATIONAL I	2-2-3	2 1/3
410-170-85	TRANSIT INTERNATIONAL II	2-2-3	2 1/3
410-171-85	COURTAGE EN DOUANE I	3-2-3	2 2/3
410-172-85	COURTAGE EN DOUANE II	2-2-3	2 1/3
410-173-85	PAIEMENT INTERNATIONAL	3-1-4	2 2/3
410-174-85	EXPORTATION (É.U.A.)	3-1-4	2 2/3

900.88 MARKETING : EXPORTATION (1987)

TYPE DE SANCTION: ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES 25 unités

Établissement autorisé:
· Cégep de Sainte-Foy

Période d'approbation: A-87 à H-94

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION ÉTABLIES PAR LE MINISTRE

· Posséder un certificat d'études collégiales (C.E.C.) en Techniques administratives.
· Posséder une excellente connaissance de l'anglais et du français parlé et écrit.

OBJECTIFS

Permettre à l'élève d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour identifier et développer des marchés d'exportation, négocier des ententes commerciales et gérer les exportations dans une entreprise de petite et moyenne dimension.

CONTENU DU PROGRAMME

410-166-85	MARKETING INTERNATIONAL	4-0-4	2 2/3
410-167-85	DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL	3-0-3	2
410-168-85	TRANSIT INTERNATIONAL I	2-2-3	2 1/3
410-173-85	PAIEMENT INTERNATIONAL	3-1-4	2 2/3
410-174-85	EXPORTATION (É.-U.A.)	3-1-4	2 2/3
410-696-81	PROJET DE FIN D'ÉTUDES	0-4-4	2 2/3
415-751-80	INTRODUCTION AU COMMERCE INTERNATIONAL	2-1-3	2
415-752-80	LES AGENCES GOUVERNEMENTALES EN COMMERCE INTERNATIONAL	2-1-3	2
415-754-80	EXPLORATION EN VUE DE DÉCOUVRIR UN PAYS IMPORTATEUR	1-2-3	2
415-756-80	FINANCE INTERNATIONALE	2-1-3	2
415-757-80	STRUCTURE D'OPÉRATION EN COMMERCIALISATION INTERNATIONALE	1-2-3	2

ANNEXE C

Formation en commerce international
Ministère des Affaires
internationales du Québec

FORMATION EN COMMERCE INTERNATIONAL

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE FORMATION

Septembre à décembre 1992

SESSIONS *	VILLES	DATES	RENSEIGNEMENTS
Cours «LE NÉGOCIANT INTERNATIONAL : INTRODUCTION»	Montréal	Les mercredis et lundis du 9 septembre au 19 octobre	ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC Att. Monsieur Alain Gagnon Tél.: (514) 286-1042
Cours «LE TRANSPORT DANS LA MISE EN MARCHÉ DU PRODUIT»	Montréal	Tous les mardis du 15 septembre au 17 novembre	CENTRE DE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES Att. Madame Catherine Hirou Tél.: (514) 274-3573
Cours «LE TRANSPORT DANS LA MISE EN MARCHÉ DU PRODUIT»	Québec	Tous les mardis du 22 septembre au 24 novembre	CENTRE DE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES Att. Madame Catherine Hirou Tél.: (514) 274-3573
Cours «INTRODUCTION AU COMMERCE INTERNATIONAL»	Montréal	Les jeudis, vendredis et samedis 8-9-10-15-16-17 octobre	ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DU QUÉBEC Att. Madame Ginette Desroches Tél.: (514) 866-7774
Cours «THE INTERNATIONAL TRADER : INTRODUCTION»	Montréal	Les mardis et jeudis du 22 septembre au 29 octobre	ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC Att. Monsieur Alain Gagnon Tél.: (514) 286-1042
Cours «LE NÉGOCIANT INTERNATIONAL : AVANCÉ»	Montréal	Les mercredis et lundis du 21 octobre au 14 décembre	ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC Att. Monsieur Alain Gagnon Tél.: (514) 286-1042
Cours «SAVOIR EXPORTER SES COMPÉTENCES»	Montréal	Les jeudis, vendredis et samedis 5-6-7-12-13-14 novembre	CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET FORMATION EN GESTION DES GRANDS PROJETS Att. Madame Sylvie Brisebois Tél.: (514) 848-6100

Un calendrier des séminaires et autres activités d'une journée est également disponible.

(VERSO)

SESSIONS (suite)	VILLES	DATES	RENSEIGNEMENTS
Cours «L'IMPORTANCE DU CONTEXTE CULTUREL DANS LES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES»	Montréal	Les jeudis, vendredis et samedis 19-20-21-26-27-28 novembre	ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS EN COMMERCE INTERNATIONAL Att. Monsieur Chedli Ben Othman Tél.: (514) 397-0753

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires internationales

DIRECTION DE LA FORMATION ET DE
GESTION DES PROGRAMMES FINANCIE
Téléphone : (514) 499-2156
Télécopieur : (514) 873-7825

FORMATION EN COMMERCE INTERNATIONAL

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE FORMATION

Septembre à décembre 1992

SÉMINAIRES *	VILLES	DATES	RENSEIGNEMENTS
Petit déjeuner-causerie «AUTRICHE»	Montréal	22 sept. 1992	BUREAU DE COMMERCE DE MONTRÉAL Att. Monsieur Huguez Létourneau Tél.: (514) 878-4651
Séminaire «QUÉBEC-SHANGHAI»	Montréal	7 octobre 1992	CONSULTASIA INC. Att. Madame Arlyle Waring Tél.: (514) 845-8106
Petit déjeuner-causerie «RUSSIE»	Montréal	15 octobre 1992	BUREAU DE COMMERCE DE MONTRÉAL Att. Monsieur Hugues Létourneau Tél.: (514) 878-4651
Séminaire «EXPOSER À UNE FOIRE COMMERCIALE»	Montréal	15 octobre 1992	ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS EN COMMERCE INTERNATIONAL Att. Monsieur Chedli Ben Othman Tél.: (514) 397-0753
Séminaire «VENTE PAR CATALOGUE AUX ÉTATS-UNIS»	Montréal	octobre 1992	MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES Att. Monsieur Jean-Pierre Leclerc Tél.: (514) 499-2153
Séminaire «COMMENT TIRER LE MAXIMUM D'UN AGENT MANUFACTURIER»	Québec	12 novembre 1992	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN Att. Madame Marie-France Dumas Tél.: (418) 692 3853
Petit déjeuner-causerie «L'ASIE CHINOISE»	Montréal	19 novembre 1992	BUREAU DE COMMERCE DE MONTRÉAL Att. Monsieur Hugues Létourneau Tél.: (514) 878-4651
Séminaire «PAYS-BAS»	Montréal	24 novembre 1992	MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES Att. Monsieur Richard Dupont Tél.: (514) 499-2185
Séminaire «COMMENT TIRER LE MAXIMUM D'UN AGENT MANUFACTURIER»	Montréal	25 novembre 1992	ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DU QUÉBEC Att. Madame Ginette Desroches Tél.: (514) 866-7774

* Un calendrier des sessions prolongées de formation est également disponible.

(VERSO)

SÉMINAIRES (suite)	VILLES	DATES	RENSEIGNEMENTS
«ATELIER DE PARTENARIAT - MAISONS DE COMMERCE»	Montréal	27 novembre 1992	ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC Att. Monsieur Alain Gagnon Tél.: (514) 286-1042
Petit déjeuner-causerie «ARGENTINE»	Montréal	10 décembre 1992	BUREAU DE COMMERCE DE MONTRÉAL Att. Monsieur Hugues Létourneau Tél.: (514) 878-4651
Séminaire «PRÉPARER UN VOYAGE D'AFFAIRES»	Montréal	10 décembre 1992	ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS EN COMMERCE INTERNATIONAL Att. Monsieur Chedli Ben Othman Tél.: (514) 397-0753

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires internationales

DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L
GESTION DES PROGRAMMES FINANCIER
Téléphone : (514) 499-2156
Télécopieur : (514) 873-7825